

Annexe 1- Prix de journée au 1^{er} mars 2015

La facturation de l'hébergement permanent est composée d'un prix de journée « hébergement » et d'un ticket modérateur « dépendance ».

Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} mars 2015.

✚ **Hébergement** : Résident de plus de 60 ans : 57.42 €

✚ **Ticket modérateur dépendance** : 6.63 €

✚ **Prix du repas « invité »** : 11.50 €

NOM-PRENOM

Signature

La Directrice,
C. MATHIEU-RIOU